

---

**CONSEIL CANADIEN DES NORMES DE LA RADIODÉLÉVISION  
COMITÉ RÉGIONAL DU QUÉBEC**

CJMF-FM concernant une entrevue dans le cadre de *Bouchard en parle*

(Décision du CCNR 04/05-1852)

Rendue le 3 février 2006

M.-A. Murat (présidente *ad hoc*), L. Baillargeon, R. Cohen (*ad hoc*), B. Kenemy,  
G. Moisan, R. Parent

---

**LES FAITS**

CJMF-FM (le 93,3 de Québec) diffuse l'émission *Bouchard en parle* sur semaine de 6 h à 9 h 30. Animée par Sylvain Bouchard, cette émission comporte des discussions sur l'actualité, des séquences consacrées aux opinions et des entrevues. Le 26 juillet 2005, vers 7 h 30, M. Bouchard a effectué une entrevue par téléphone avec le vice-président de l'Association québécoise des amis de Cuba, Michael Walsh. Comme entrée en matière, l'animateur a expliqué que le 26 juillet est la fête nationale cubaine et que l'Association tenait diverses célébrations à Québec pour marquer l'occasion. Pour des raisons de commodité, la présente décision comprend une partie seulement de cette entrevue qui s'est avérée plutôt longue. Cependant, le texte intégral de l'entrevue qui figure à l'Annexe A rend tout le ton et la saveur de cette entrevue.

Bouchard : Ce communiqué de presse est à Cuba, pays libre d'Amérique. Quarante-cinq ans de révolution, malgré le blocus des États-Unis, malgré tout. Systèmes universels de santé, éducation, qui font l'envie des pays riches. On souligne à Québec aujourd'hui, le 26 juillet, la fête nationale cubaine. [...] Le vice-président de l'Association québécoise des amis de Cuba, c'est Monsieur Michael Walsh. Monsieur Walsh, bon matin.

[...]

Bouchard : Vous allez donc crier, euh, « Viva Fidel » dans les rues de Québec. C'est bien ça?

Walsh : Entre autres, sûrement, oui.

[...]

Bouchard : Est-ce que les Cubains, parce que vous savez que dans la vie on, toutes les opinions ont le droit à mon point de vue à moi d'être exprimées. Est-ce que les Cubains aujourd'hui ce midi au moment où vous allez crier « Viva Fidel » dans les rues de Québec, est-ce que les Cubains qui ne sont pas d'accord avec Fidel Castro peuvent crier « Basta Fidel », euh, à La Havane?

Walsh : Euh, certainement, certainement.

Bouchard : Ah, oui?

L'animateur, dont le point de vue au sujet de Cuba fut clairement établi dès le départ, a continué à poser ses questions éprouvantes, même parfois sarcastiques, au vice-président de l'Association québécoise des amis de Cuba, Michael Walsh.

Bouchard : O.K. J'en ai un ici, Monsieur Walsh dans les nouvelles, là, un Monsieur Gomez, Daniel Gomez, qui est allé crier devant le siège du parti communiste son mécontentement. On l'a roué de coups – la police – et sa femme est arrivée pour le défendre, et on a également roué de coups sa femme.

En réaction à cette accusation en particulier, Michael Walsh a soulevé un thème qui reviendrait à plusieurs reprises dans sa partie du dialogue.

Walsh : On en fait dans les nouvelles, euh, de, de, quelques dizaines de Cubains ont été interpellés, ont été arrêtés, questionnés, ont été relâchés, etc. On fait la une des journaux avec ça depuis deux, trois jours. Alors qu'on sait bien que, pis c'est pas nous qui la [???]. Si on prend la peine de vérifier dans les sites Internet, c'est des gens *qui sont payés par les États-Unis*, sont dirigés, sont orientés. Et, et, euh, en fait. [C'est nous qui soulignons.]

M. Walsh a également mentionné quelques fois le « blocus criminel » que les États-Unis imposent à Cuba. L'animateur de l'émission a également remis en question le régime cubain par d'autres moyens.

Bouchard : [...] Vous écrivez dans votre communiqué que c'est un, le système universel de santé et d'éducation qui font l'envie des pays riches à Cuba. Et c'est vrai que, là-dessus je pense, qu'il y a un consensus sur le système de santé à Cuba qui est effectivement très efficace. À chaque année, moi je vois à la télé – dites-moi si ce sont des mises en scène – des Cubains, des femmes, des enfants, qui s'embarquent sur des radeaux de misère, au péril de leur vie, pour rejoindre les côtes de la Floride. Et j'ai pas encore vu aucun Américain essayer de rentrer à Cuba par le même, euh, la même façon. Comment se fait-il?

[...]

Walsh : [...] Ben, ça c'est, y a eu, y a eu des sondages là-dessus; 95 % des Cubains qui quittent pour rejoindre les États-Unis c'est pour des raisons économiques et non des raisons politiques. Là, on dit qu'y a une opposition à Cuba. Y a pas d'opposition. C'est une opposition fabriquée par les États-Unis.

Les deux hommes ont continué à échanger sur l'argent, les salaires cubains, qui et quoi les Américains peuvent acheter, ainsi que divers sujets financiers s'y rapportant. Se rendant compte que la discussion ne s'engageait pas dans le sens de l'élément principal du communiqué, à savoir la fête nationale cubaine, à l'exception de la brève mention de ce fait par l'animateur lorsqu'il a présenté son invité, M. Walsh a affronté l'animateur quant au but qu'il visait véritablement en appelant les Amis de Cuba pour une entrevue.

Walsh : Pourquoi vous m'appellez, vous, là, là? Vous voulez me parler de la fête cubaine?

Bouchard : Je vous appelle parce que je trouve –

Walsh : ... pour dénigrer le système cubain. Vous m'appellez pour dénigrer le système cubain.

Bouchard : Mais, mettez-en que je vous appelle pour ça. Pis, j'ai l'droit. Parce que j'suis pas à Cuba. Si j'étais à Cuba, je pourrais pas vous appeler parce que c'est vous qui contrôleriez toute l'information. Mais vu que j'suis au Québec, j'trouve ça malade d'aller faire une journée cubaine au Carré d'Youville.

Walsh : Non, non.

Bouchard : Je m'exprime, monsieur. J'ai le droit d'être pas d'accord avec vous.

Walsh : Vous êtes ignorant de la situation cubaine. Vous êtes très ignorant de la situation cubaine.

Puis, à la suite d'une autre question sarcastique de la part de Sylvain Bouchard, Michael Walsh a trouvé un moyen de contre-attaquer. L'animateur a mordu à l'appât et s'est montré désagréable.

Bouchard : Monsieur Walsh, Monsieur Walsh, la petite fille de 14 ans qui se prostitue à Cuba, elle est payée par les États-Unis aussi, elle?

Walsh : La petite fille de 14 ans qui se prostitue à Cuba. Y en a dans tous les pays de la prostitution, pis à Cuba c'est la place qui en a le moins, mon cher ami.

Bouchard : Pour cinq piasses?

Walsh : Hein?

Bouchard : Pour cinq piasses la fille qui vend son corps, pour cinq piasses à Cuba?

- Walsh : C'est-tu avec qui t'a été?
- Bouchard : [Il rit] Vous êtes tellement croche, ti chien. Vous êtes tellement chien quand vous êtes rendu dans les cordes. Ça c'est un coup en bas de la ceinture. Un reportage, un reportage.
- Walsh : Ça c'est un bon tuyau ou quoi là?
- Bouchard : M'a vous l'dire. Vous pouvez porter les accusations que vous voulez. C'est chien. Ça fait justement démontrer comment vous avez plus d'arguments. [Walsh rit] Vous êtes totalement à terre au plancher.

L'entretien s'est transformé en une discussion orageuse sur les raisons pour lesquelles Michael Walsh vivait même au Québec (plutôt qu'à Cuba). Après lui avoir lancé « Pourquoi vous restez pas là? » une ou deux fois, l'animateur a reformulé cette question plus ou moins de pure forme, ce qui a mené à l'échange suivant :

- Bouchard : Non, non, je vous repose la question. Qu'est c'est que vous faites au Québec, dans un univers capitaliste? Vous faites quoi ici, vous?
- Walsh : Je travaille pour la justice, mon cher ami.
- Bouchard : Ben non, je repose ma question. Vous faites quoi au Québec?
- Walsh : Ben, je fais comme toi. Je mange, je vis, pis, euh, j'élève ma famille.
- Bouchard : Non, non, votre job.
- Walsh : Tu parles d'une question que tu me poses là.
- Bouchard : Votre job, c'est quoi?
- Walsh : Pardon?
- Bouchard : Votre job, c'est quoi?
- Walsh : Moi, j'ai travaillé 35 ans au gouvernement.
- Bouchard : Vous avez travaillé dans un gouvernement capitaliste, vous êtes un traître, mais vous êtes un traître à la notion communiste. Pourquoi vous êtes pas parti en Albanie? Partez en Albanie, ou en Corée du Nord, ou à Cuba. Si vous êtes vraiment fier de vos principes communistes, allez là-bas. Qu'est c'est que vous faites ici?
- Walsh : J'y vais, j'y vais, aussi.
- Bouchard : Allez-y, pis restez là. Revenez plus ici.

Le dialogue devient ensuite davantage personnel.

Bouchard : C'est manipuler le pays par les terroristes de Miami reliés à la drogue. Tous ceux qui pensent pas comme vous sont payés par les Américains.

Walsh : Ah, bravo, bravo.

Bouchard : Maudit beau raisonnement. Vous avez vraiment travaillé au gouvernement, vous? [Walsh rit] Tabarouette! On vous a vraiment payé pendant des années?

Sentant que la situation avait été retournée, l'animateur lui a posé la question suivante à quelques reprises : « Avez-vous d'autres attaques personnelles à faire, Monsieur Walsh? » Sylvain Bouchard a alors indiqué les règles du jeu à M. Walsh :

Bouchard : C'est vous qui décidez de ce qu'on parle à la radio, ou c'est moi? Ou c'est l'ensemble? C'est, c'est moi l'intervieweur ou c'est vous qui décidez des questions que je dois vous poser? Comment ça marche dans votre beau pays, Cuba? Dans votre tête de communiste, ça marche comme ça? C'est vous qui décidez des sujets à aborder? Marche pas de même ici, monsieur. Moi, je vous pose des questions. Vous, vous me faites des attaques personnelles, pis après ça, ben c'est comme ça que ça marche.

Walsh : Non, moi je fais pas d'attaques personnelles.

Bouchard : Pis, vous avez l'air fou. *That's it*. Vous avez l'air fou, pis vous avez l'air chien sale.

Walsh : Je fais pas d'attaques personnelles. Laissez-moi répondre. Laissez-moi répondre.

Bouchard : Non, non, non.

Étant dans l'impossibilité de reprendre le contrôle de l'entrevue, M. Walsh a raccroché, ce qui a donné le dernier mot à l'animateur.

Bouchard : [En riant] Oh boy, ça va être rough! Tu sais comment y deviennent chien tout de suite aussitôt que tu les pousSES un peu dans leur retranchement. Ces gens-là sont pas habitués à la confrontation des idées. [...]

Le 26 juillet, le CCNR recevait une plainte au sujet de l'émission. L'auditeur a exprimé son désaccord devant la façon dont l'animateur a traité son invité, Michael Walsh, comme suit (le texte intégral de toute la correspondance figure à l'Annexe B) :

L'entrevue se corse au moment où l'animateur traite son hôte de « Castriste » car il organise une fête cubaine dans les rues de Québec au moment où plein de Cubains se font torturer à Cuba.

M. Walsh essaie de défendre son point mais se rend bien compte qu'il s'est fait tendre un piège car l'animateur, M. Bouchard, ne l'a pas contacté en direct pour parler de la fête cubaine comme prévu, mais bien pour le confronter au système castriste.

M. Walsh met donc fin à l'appel et aussitôt qu'il a raccroché, l'animateur Sylvain Bouchard le traite en onde de « chien sale ».

Tout le monde a une opinion et ce n'est pas parce qu'elle est différente d'un animateur radio qu'on doit se faire traiter de chien sale en onde.

Veuillez recevoir ma plainte afin que cette station agisse en conséquence.

Le 4 août, la station répondait au plaignant expliquant le contexte de l'émission comme suit :

Après avoir reçu un communiqué de presse portant sur une marche pour souligner la fête nationale cubaine, appuyer la République cubaine et manifester devant le consulat américain à Québec, et après que Michael Walsh, vice-président de l'Association québécoise des amis de Cuba ait été contacté pour une entrevue téléphonique en direct, l'animateur a appelé M. Walsh. Un long échange a suivi entre l'animateur et M. Walsh sur les raisons d'appuyer la République cubaine et souligner les mérites ou lacunes du régime politique dans ce pays, M. Walsh étant libre à tout moment de mettre fin à l'entretien téléphonique. Lorsque l'animateur a abordé le sujet de la prostitution juvénile à Cuba, M. Walsh a laissé entendre que l'animateur était au courant de ce problème pour avoir utilisé lui-même les services de prostituées juvéniles à Cuba. L'animateur y a vu une attaque personnelle. L'animateur a alors qualifié cette insinuation, mais non pas son interlocuteur lui-même, en utilisant les expressions populaires « c'est tellement chien » et « vous avez l'air chien sale ». Nous regrettons ce dérapage et nous nous en excusons. L'entretien téléphonique s'est poursuivi sur plusieurs minutes par la suite de manière plus mesurée et sans insulte jusqu'à ce que M. Walsh mette fin à l'entretien.

Nous regrettons que le contenu de l'émission en cause ou sa présentation en ondes vous ait heurté et nous nous en excusons sincèrement, mais après examen détaillé de la question, et compte tenu des commentaires qui précèdent, nous croyons que nous avons respecté les normes applicables dans les circonstances. Recevez par ailleurs l'assurance que nous avons porté votre plainte à l'attention de Sylvain Bouchard afin qu'il puisse tenir compte de vos préoccupations à l'avenir.

Le plaignant n'était pas satisfait de cette réponse et a présenté sa Demande de décision le 5 août, accompagnée de la note suivante :

[Le] D-G du 93,3 semble insinuer que M. Walsh, invité à l'émission, ait manqué de respect à l'endroit de l'animateur, M. Sylvain Bouchard. Jamais M. Walsh n'a manqué une seule once de respect envers l'animateur, et ce, à aucun moment. La réponse du D-G de cette station est malsaine et donne à son animateur par la même occasion le droit de manquer de respect et invite à l'invective [sic] de ceux qui pensent autrement que lui. Malgré le fait que je ne sois moi-même pas d'accord avec la façon de penser de M. Walsh, je tombe en bas de ma chaise

qu'un animateur traite quelqu'un d'identifiable à la radio de « chien sale » et qu'il le fasse en toute impunité et en toute protection de la part de son patron.

Je demande au CCNR de faire l'écoute de la bande sonore et de rendre une décision ou une opinion dans ce dossier afin que contrairement aux dires du D-G du 93,3, que cette façon de parler et de s'entretenir en onde ne soit pas « normal et ordinaire » mais bien incorrect et irrespectueuse.

## LA DÉCISION

Le Comité régional du Québec a étudié la plainte à la lumière de l'article 6 (Présentation complète, juste et appropriée) du *Code de déontologie* de l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR), lequel se lit comme suit :

C'est un fait reconnu que la tâche première et fondamentale de chaque radiotélédiffuseur est de présenter des nouvelles, des points de vue, des commentaires ou des textes éditoriaux d'une manière complète, juste et appropriée. Ce principe s'applique à toute la programmation de la radio et de la télévision, qu'il s'agisse des nouvelles, des affaires publiques, d'un magazine, d'une émission-débat, d'une émission téléphonique, d'entrevues ou d'autres formules de radiotélévision dans lesquelles des nouvelles, des points de vue, des commentaires ou des éditoriaux peuvent être exprimés par les employés du radiotélédiffuseur, leurs invités ou leurs interlocuteurs.

Les membres du Comité régional du Québec ont examiné toute la correspondance afférente et ont écouté un enregistrement de l'émission faisant l'objet de la plainte. Le Comité en vient à la conclusion que certaines parties de l'émission enfreignent l'article 6.

### L'Orientation et le ton de l'entrevue

De toute évidence, la personne interviewée, à savoir Michael Walsh, était offensé par le sens dans lequel l'entrevue s'est engagée. On peut supposer qu'il s'attendait, de bonne foi, quoique quelque peu naïvement, que son communiqué de presse sur la fête nationale cubaine entraîne des entrevues sur *ce sujet-là*. Le Comité prend pour acquis que lorsque l'entrevue à l'antenne de CJMF-FM n'a pas été entamée dans ce sens (à l'exception de la brève mention faite par l'animateur dans son introduction), M. Walsh croyait qu'il devrait continuer dans l'espoir d'obtenir le résultat voulu, chose qui ne s'est pas produite. Pour Sylvain Bouchard, le communiqué présentait une occasion de châtier le vice-président de l'Association québécoise des amis de Cuba pour les péchés (selon lui) de Cuba elle-même. C'est par conséquent le thème qu'il a fait valoir, et quand il a demandé à M. Walsh, pour la forme, essentiellement qui décide de l'orientation de l'entrevue, vous ou moi, la personne interviewée ou la personne qui effectue l'entrevue, il n'y avait qu'une réponse possible : Bouchard. À ce point-là, Michael Walsh avait deux choix, soit continuer, soit quitter. Il a opté pour le second choix en raccrochant le téléphone.

Pour ce qui est du choix de la voie qu'empruntera l'entrevue, le Comité est d'accord avec le radiodiffuseur. Le choix du sujet de discussion revenait *effectivement* à l'animateur et non à la personne interviewée. Comme l'a déclaré le Comité régional de l'Ontario dans *CITY-TV concernant Hard Copy* (Décision du CCNR 96/97-0055, rendue le 8 mai 1997) :

Le CCNR a souvent trouvé qu'il revenait au radiotélédiffuseur de choisir la nouvelle qu'il rapportera de même que l'angle privilégié pour raconter cette histoire.

Et, comme la déclaré ce Comité dans *TVA concernant J.E. en direct (Médecines douces)* (Décision du CCNR 97/98-0580, rendue le 24 septembre 1998) :

Le CCNR a toujours appuyé, comme il se doit, les choix des radiodiffuseurs dans leurs déterminations de ce qui constitue un « événement important », de l'approche à privilégier et en ce qui a trait à d'autres questions du même ordre. Exception faite de certains choix clairement fautifs, le CCNR s'attend à ce que les radiodiffuseurs, qui ont les pieds bien ancrés dans le « sol journalistique », fassent des choix appropriés en ce qui concerne leurs reportages. Conformément à cette attente, les décisions antérieures du CCNR ont été prises en vertu du principe général que le choix de rapporter une nouvelle et la façon dont elle est rapportée reste à la discrétion du radiodiffuseur.

Le Comité ne voit aucune raison de s'ingérer dans le choix de sujet fait par Sylvain Bouchard en vue d'effectuer son entrevue avec Michael Walsh. De plus, M. Walsh et les autres personnes qui cherchent à faire couvrir un événement par les médias doivent bien comprendre que ce n'est pas *eux* qui contrôlent le sujet qui pourrait découler de la publication d'un communiqué de presse. Si la personne intéressée est chanceuse, les médias verront le sujet de la même manière que lui ou elle. Si elle est moins chanceuse, son événement aura droit à du temps d'antenne mais seulement concernant un aspect. C'est à ce moment-là qu'on tente de se positionner en ondes sur les sujets de fond. Mais l'essentiel se résume à dire que le radiodiffuseur avait le droit de faire ce choix. Le seul recours pour la personne interviewée était de débarquer, et c'est effectivement ce que M. Walsh a fait. Il l'a peut-être fait plus tard qu'il aurait souhaité, mais c'était sa seule option en ce qui concerne cet aspect de la question.

### **Y a-t-il des limites au langage de la critique?**

Il y a toutefois deux autres questions dont il faut tenir compte. L'une d'elle se rapporte au traitement des sujets faisant l'objet d'une discussion et l'autre concerne la méthode, le style, le ton et le langage de la discussion.

En ce qui concerne le premier aspect, il est évident que l'animateur était pour le moins sceptique au sujet de Cuba, de ses systèmes de santé et d'éducation, de la situation dans laquelle se trouve son peuple, de la structure et des contraintes



politiques, du manque de choix au chapitre de la radiotélédiffusion, de l'absence d'une véritable liberté d'expression, et ainsi de suite. De plus, les questions posées par M. Bouchard étaient souvent plus que pour la forme; elles étaient sarcastiques, et même acérées. Mais même à ça, l'invité a eu l'occasion de surmonter cette épreuve en grande partie, même s'il ne se trouvait pas dans la meilleure position pour le faire. Dans le contexte du genre d'émission que se veut *Bouchard en parle*, le Comité n'a aucune difficulté avec le point de vue personnel peu objectif de l'animateur au sujet de la politique cubaine dans ces domaines. Comme l'a déclaré ce Comité dans *CHOM-FM et CILQ-FM concernant le Howard Stern Show* (Décisions du CCNR 97/98-0001+, rendues les 17 et 18 octobre 1997) lorsqu'il a été saisi des commentaires de cet animateur-là au sujet de la France et du Canada, il est très important de

différencier entre les insultes visant des groupes identifiables et les commentaires associés à l'environnement politique ou historique du Canada et de la France. L'infraction qu'ils constatent se limite aux commentaires mentionnés dans la section précédente. Ces commentaires relatifs à la situation de la radio au Canada, à l'utilisation de l'anglais au Québec, à la valeur de la culture française, au Canada comme une annexe des États-Unis, au rôle des Français vaincus dans la France de Vichy, aux questions de séparatisme, etc., sont les *opinions* de l'animateur et, à moins qu'il soit faussement et irresponsablement informé, comme dans le cas de *CKTB-AM concernant The John Michael Show*, (Décision du CCNR 92/93-0170, rendue le 15 février 1994), il lui appartient de les défendre. [...] En général, l'examen des deux premières semaines de l'émission de Stern par le Conseil révèle que la majeure partie des commentaires relatifs au Québec, à la France et au Canada après la première émission du 2 septembre étaient de cette nature plutôt que de la nature blessante manifestée dans les commentaires visant les Canadiens français le tout premier jour. [...] Les Conseils régionaux [du Québec et de l'Ontario] estiment que ces commentaires politiques et historiques sont nettement dans les limites que la liberté d'expression est censée protéger.

C'est le deuxième aspect qui préoccupe le plaignant et, aussi, le Comité. L'animateur d'une émission exerce inévitablement le pouvoir du micro et c'est un grand pouvoir. À quelques exceptions près, le radiodiffuseur possède un pouvoir hors de proportion par rapport à l'interlocuteur. Conscient de ce fait, l'animateur habile et bienveillant ne devrait pas exercer cet avantage de façon injuste ou inappropriée. L'observateur raisonnable de l'extérieur s'attend à ce qu'il ou elle sache bien s'exprimer et bien formuler des arguments et possède suffisamment d'expérience pour garder son sang-froid malgré les contrariétés qui peuvent se présenter de temps à autre lorsqu'on s'entretient avec des interlocuteurs. Autrement dit, l'animateur doit faire preuve d'adresse et d'une bonne mesure d'égalité d'âme. Il ou elle doit savoir modérer sa méthode, son style, son ton et son langage de sorte à ne pas succomber aux interlocuteurs même lorsque ceux-ci se montrent nettement moins capables de faire appel aux mêmes qualités. Même si Michael Walsh avait l'intention de rendre la pareille à l'animateur en faisant ses commentaires au sujet de la jeune prostituée, l'animateur a réagi de façon excessive. Il a qualifié M. Walsh de « chien sale » ainsi que de divers dérivés à maintes reprises. Le Comité tient à préciser que la

réaction que le radiodiffuseur a exprimée à la plainte dans sa lettre du 4 août était incorrecte. Le directeur général a affirmé ce qui suit :

L'animateur a alors qualifié cette insinuation, mais non pas son interlocuteur lui-même, en utilisant les expressions populaires « c'est tellement chien » et « vous avez l'air chien sale ».

Toutefois, lorsqu'il a dit « mais non pas son interlocuteur lui-même », il avait tout simplement tort. Sylvain Bouchard avait insulté l'interlocuteur directement et personnellement en disant « Vous êtes tellement croche, ti chien. Vous êtes tellement chien [...]. » Les commentaires subséquents cités plus haut étaient, dans un certain sens, « la cerise sur le sundae ». Ayant déjà qualifié le vice-président de l'Association québécoise des amis de Cuba de « chien », il a renchéri en exprimant cette pensée de différentes façons. Le Comité trouve une similarité frappante entre la nature de ces commentaires et ceux de Daniel Séguin dans le cas dont il a été saisi dans *CJRC-AM concernant une entrevue par Daniel Séguin dans le cadre de L'Outaouais ce matin* (Décisions du CCNR 03/04-2082 et 04/05-0023, rendues le 4 avril 2005). Bien que certaines des expressions employées dans cette émission-là se rapprochaient davantage de « jurons » strictement parlant, les commentaires du Comité au sujet des insultes s'appliquent en l'occurrence :

Le Comité régional du Québec est d'avis que l'animateur était dans son droit jusqu'à ce point dans la discussion. Il semblerait qu'il en était de même du côté de l'attitude du sujet interrogé, qui aurait même accepté les déclarations davantage litigieuses qui font l'objet de la présente décision. (« Ah, oui. Vous avez le droit. Nous, on l'accepte que vous avez le droit de le faire. »)

Même si M. Séguin a livré une attaque des plus dures, sa cible, qui est d'ailleurs réputée pour ne pas céder ou très peu, était présente. Il est évident que pendant cette rencontre Daniel Séguin s'en tirait très bien et avait pris le dessus. C'est tout particulièrement pour cette raison que le Comité régional du Québec ne comprend pas pourquoi l'animateur est descendu d'un niveau relativement élevé à celui de l'attaque personnelle en disant « j'avais tellement hâte de [...] vous envoyer chier littéralement », ainsi que « Et c'est à mon tour de vous envoyer chier, Monsieur Demers, et avec plaisir que je le fais ce matin ». Ce n'est seulement et uniquement qu'à ce point dans tout le dialogue, que le Comité marque son désaccord avec l'émission diffusée ce matin-là. De l'avis du Comité, l'emploi des deux phrases précédentes constituait des moyens disproportionnés, et il s'agissait, du point de vue des obligations déontologiques du radiodiffuseur, de langage indûment grossier et injurieux d'une part, et d'un geste déplacé d'autre part. Le Comité comprend tout à fait que Daniel Séguin ait voulu faire goûter à Patrice Demers le style de sa propre station, toutefois ce Comité n'a pas jugé que du langage semblable était acceptable dans *CHOI-FM concernant Le monde parallèle de Jeff Fillion* (Décision du CCNR 02/03-0115, rendue le 17 juillet 2003) et il ne le trouve pas plus acceptable dans ce cas-ci. Il considère que le langage grossier et injurieux cité dans ce paragraphe constitue une violation de l'article 9 du *Code de déontologie de l'ACR*. Il considère également que l'emploi de langage si agressif pour insulter son invité était déplacé et enfreint l'article 6 dudit *Code*.

Pour ce qui est de la question de l'emploi de l'expression « chien sale » et de ses dérivés, le Comité trouve que le radiodiffuseur a enfreint l'article 6 du *Code de déontologie de l'ACR*.

### **La réceptivité du radiodiffuseur**

Tous les comités du CCNR ont pour pratique d'évaluer la mesure dans laquelle le diffuseur s'est montré réceptif envers le plaignant. Bien entendu, le diffuseur n'est pas obligé d'être d'accord avec le plaignant, toutefois on s'attend à ce que les représentants du diffuseur qui sont chargés de répondre aux plaintes traitent des préoccupations du plaignant de façon approfondie et respectueuse. Dans le cas qui nous occupe, le Comité est d'avis que même si le radiodiffuseur a incorrectement caractérisé, en partie, les commentaires de l'animateur dans sa réponse, ce n'était pas plus qu'une tentative de sa part de faire comprendre le langage de l'animateur d'un point de vue favorable. Il estime, d'autre part, que la réponse du directeur général était acceptable de tous les autres points de vue. Par conséquent, le Comité ne trouve aucun manquement à l'obligation du radiodiffuseur de se montrer réceptif en l'occurrence.

### **L'ANNONCE DE LA DÉCISION**

CJMF-FM est tenue 1) d'annoncer la présente décision selon les conditions suivantes : une fois pendant les heures de grande écoute dans un délai de trois jours suivant la publication de la présente décision et une autre fois dans les sept jours suivant la publication de la présente décision dans le créneau dans lequel elle diffuse *Bouchard en parle*; 2) de fournir, dans les quatorze jours suivant la diffusion des deux annonces, une confirmation écrite de cette diffusion au plaignant qui a présenté la Demande de décision; et 3) d'envoyer au même moment au CCNR copie de cette confirmation accompagnée de la bande-témoin attestant la diffusion des deux annonces.

Le Conseil canadien des normes de la radiotélévision a trouvé que CJMF-FM a enfreint l'article 6 du *Code de déontologie* de l'Association canadienne des radiodiffuseurs. CJMF-FM a enfreint les dispositions de l'article du *Code de déontologie* exigeant la présentation des commentaires et des points de vue de manière juste et appropriée pour avoir insulté un invité pendant une entrevue diffusée dans le cadre de l'émission matinale *Bouchard en parle*, et pour avoir diffusé des commentaires offensants en réponse aux propos de cet invité.

*La présente décision devient un document public dès sa publication par le Conseil canadien des normes de la radiotélévision.*

---

## ANNEXE A

### Décision du CCNR 04/05-1852 CJMF-FM concernant une entrevue dans le cadre de *Bouchard en parle*

---

Dans le cadre de l'émission *Bouchard en parle*, diffusée le 26 juillet, à environ 7h30, l'animateur Sylvain Bouchard a fait une entrevue avec M. Michael Walsh concernant la fête nationale cubaine. La transcription de cette conversation suit :

Bouchard : Ce communiqué de presse est à Cuba, pays libre d'Amérique. Quarante-cinq ans de révolution, malgré le blocus des États-Unis, malgré tout. Systèmes universels de santé, éducation, qui font l'envie des pays riches. On souligne à Québec aujourd'hui, le 26 juillet, la fête nationale cubaine. Ça va se passer au Carré d'Youville de 11 h 30 à 13 h 30. On va marcher jusqu'au consulat américain. Le vice-président de l'Association québécoise des amis de Cuba, c'est Monsieur Michael Walsh. Monsieur Walsh, bon matin.

Walsh : Oui, bon matin.

Bouchard : Vous m'entendez bien?

Walsh : Oui, très bien.

Bouchard : Vous allez donc crier, euh, « Viva Fidel » dans les rues de Québec. C'est bien ça?

Walsh : Entre autres, sûrement, oui.

Bouchard : Est-ce que les Cubains, qui, parce que vous savez que dans la vie on, toutes les opinions ont le droit à mon point de vue à moi d'être exprimées. Est-ce que les Cubains aujourd'hui ce midi au moment où vous allez crier « Viva Fidel » dans les rues de Québec, est-ce que les Cubains qui ne sont pas d'accord avec Fidel Castro peuvent crier « Basta Fidel », euh, à La Havane?

Walsh : Euh, certainement, certainement.

Bouchard : Ah, oui?

Walsh : Mais l'affaire qui va arriver, probablement que, on les entendra pas étant donné qu'il va au moins avoir un million de, un million et demi de Cubains en faveur qui vont crier « Viva Fidel ».

Bouchard : O.K. J'en ai un ici, Monsieur Walsh dans les nouvelles, là, un Monsieur Gomez, Daniel Gomez, qui est allé crier devant le siège du parti communiste son mécontentement. On l'a roué de coups – la police – et sa femme est arrivée pour le défendre, et on a également roué de coups sa femme.

Walsh : Oui. Ah ben ça vous savez, moi j'ai pas, j'ai pas, eu, euh.

- Bouchard : Vous avez pas vu ça.
- Walsh : Ben, j'ai pas été témoin de ça, mais écoutez là, depuis quelque temps.
- Bouchard : Oui.
- Walsh : Justement, c'est bon que vous apportiez le sujet.
- Bouchard : Ben oui.
- Walsh : On en fait dans les nouvelles, euh, de, de, quelques dizaines de Cubains ont été interpellés, ont été arrêtés, questionnés, ont été relâchés, etc. On fait la une des journaux avec ça depuis deux, trois jours. Alors qu'on sait bien que, pis c'est pas seulement vous qui l'affirmez. Si on prend la peine de vérifier dans les sites Internet, c'est des gens qui sont payés par les États-Unis, sont dirigés, sont orientés. Et, et, euh, en fait.
- Bouchard : Est-ce une raison pour les battre?
- Walsh : Ben, pour les battre. Regardez, ça c'est vraiment un fait très isolé. Il y a des gens qui se font battre à Québec aussi dans les manifs, hein. Mais à Cuba c'est pas la norme de se faire battre dans les manifs, parce qu'ils ont jamais connu, entre autres, les gaz lacrymogènes, y connaissent pas ça depuis, euh, '59. Depuis l'avènement de Fidel Castro.
- Bouchard : Parce qu'ils ont pas le droit de manifester.
- Walsh : Ben, écoutez, manifester. Regardez ce soir dans les nouvelles. Vous allez voir qu'il va avoir des manifestations à Cuba. Il va y avoir un million et demi de personnes. Le premier mai c'est la même chose.
- Bouchard : Oui.
- Walsh : Par millions que ça sort dans les rues.
- Bouchard : Mais, mais, sur Internet, j'suis en train de lire. C'est intéressant. Un correspondant, c'est un ancien journaliste qui s'oppose au régime. Il est en prison depuis 18 ans dans une cellule là-bas à Cuba. Lui, il est également manipulé par les Américains?
- Walsh : Regardez là. Vous m'appelez pour, on disait qu'on soulignait le 26 juillet, la journée internationale.
- Bouchard : Oui.
- Walsh : La journée de la fête cubaine, pis vous, vous me ramenez encore sur les dissidents, moi, ce que je vous dis. Ces gens-là sont à peu près sur 11 millions et demi de personnes, sont à peine une centaine et qui sont payés par les États-Unis. Toutes les lois, toutes les lois de tous les pays, ont des, euh, ont des clauses qui dit que des ... En fait, s'ils sont arrêtés pis ils ont eu des procès, c'est pas à cause qu'ils ont dit telle et telle chose, c'est parce qu'ils sont, ils travaillent pour des groupes financés par les États-Unis.
- Bouchard : O.K.

- Walsh : Financés par un pays qui maintient un blocus criminel. Alors, aux États-Unis quelqu'un qui ferait ça, y serait passible de la prison à vie. C'est dans la législation.
- Bouchard : Aye, là, dites-moi donc là. Vous écrivez dans votre communiqué que c'est un, le système universel de santé et d'éducation font l'envie des pays riches à Cuba. Et c'est vrai que, là-dessus je pense, qu'il y a un consensus sur le système de santé à Cuba qui est effectivement très efficace. À chaque année, moi je vois à la télé – dites-moi si ce sont des mises en scène – des Cubains, des femmes, des enfants, qui s'embarquent sur des radeaux de misère, au péril de leur vie, pour rejoindre les côtes de la Floride. Et j'ai pas encore vu aucun Américain essayer de rentrer à Cuba par le même, euh, la même façon. Comment se fait-il?
- Walsh : [Il rit] Ben là, c'est parce que là, vous m'appellez pour une, vous me posez des questions que ça prendrait peut-être près une demi-heure ou une heure à élaborer. Moi, je vous dirais simplement, j'essaierais de résumer.
- Bouchard : Ouais, résumons.
- Walsh : Qu'il y a une loi aux États-Unis qui, qui donne l'asile automatique pis la citoyenneté américaine à tous les Cubains qui touchent le sol de Floride.
- Bouchard : Ah, oui?
- Walsh : Alors que.
- Bouchard : Mais, si ils sont bien chez eux, ils ont juste à rester chez eux.
- Walsh : Oui, ils sont bien chez eux. Nous, qu'est-ce qu'on demande, de lever le blocus américain. Vous les étranglez là-bas. Vous les privez du stricte nécessaire. Après ça, ben, vous leur tendez la perche pour venir gagner un peu plus d'argent pour envoyer à leur parenté qui sont là-bas. Ben, ça c'est, y a eu, y a eu des sondages là-dessus; 95 % des Cubains qui quittent pour rejoindre les États-Unis c'est pour des raisons économiques et non des raisons politiques. Là, on dit qu'y a une opposition à Cuba. Y a pas d'opposition. C'est une opposition fabriquée par les États-Unis.
- Bouchard : Tout le monde est d'accord avec Fidel Castro à Cuba, à part ceux qui sont payés par les États-Unis.
- Walsh : Pas du tout. Y a pas tout le monde qui sont d'accord avec. Ici, là, est-ce que tout le monde est d'accord avec Monsieur Martin?
- Bouchard : Non, non, ben exactement, mais ceux qui sont pas d'accord avec Martin y votent pour le Bloc. À Cuba, tu votes pour qui si t'es pas d'accord avec Castro?
- Walsh : Y a, y a, une assemblée nationale, y a 400 députés.
- Bouchard : Non, non, mais pour quel parti? Quel parti d'opposition là-bas à Cuba est ben, ben fort? Est-ce qu'il y a un Bloc cubain?
- Walsh : Le parti communiste cubain n'est pas un parti politique. Faut, t'es même pas

obligé d'être membre du parti communiste même si tu veux te présenter. Moi, mon cher ami, je peux vous proposer, vous pouvez être élu à Cuba à l'assemblée nationale. Vous êtes même pas obligé d'être membre du parti communiste.

Bouchard : Oui, mais c'est pas ...

Walsh : Alors, le parti communiste, c'est un parti unique c'est sûr, mais les partis icitte qui se présentent aux élections, ils disent à peu près tous la même chose. Y en a pas un qui va prêcher le socialisme, pis l'autre le capitalisme. Là-bas c'est un peu la même chose. À 150 kilomètres du, du euh, géant mondial, euh, vois pas pourquoi qu'ils donneraient la chance aux partis qui représentent les Américains de se présenter aux élections? D'ailleurs, tout le monde peut se présenter. Les dissidents, les soi-disant dissidents fabriqués par les États-Unis peuvent, eux aussi, se présenter, mais les Cubains n'en veulent même pas, n'en veulent même pas. Ils ont aucune assise à Cuba. Les Cubains n'en veulent pas. Quand tu te présentes aux élections, il faut que tu aies un programme, pas seulement un programme de redonner le pays aux États-Unis comme autrefois.

Bouchard : Il n'y en a pas. Il n'y en a aucun, il y a pas d'opposants. Aye, parlez-moi de ces gens-là, ces dissidents qu'on voit partout sur le Net, à la télé, dénoncer un peu le régime dictatorial de Castro. Vous dites sont entièrement manipulés, fabriqués par les Américains.

Walsh : Et payés, et payés aussi, il faut l'dire.

Bouchard : Et, ça fonctionne comment? Est-ce qu'ils ont une espèce, un petit truc dans le cerveau là, une espèce de puce et c'est George Bush qui manipule tout ça de sa Maison Blanche?

Walsh : Non. C'est dans le portefeuille qu'y ont l'argent. C'est l'argent qui les attire. Que voulez-vous, les Américains, ils sont capables d'acheter ben, ben du monde.

Bouchard : Ils ont pas besoin d'argent les Cubains, ils fonctionnent avec le meilleur système de santé et d'éducation au monde.

Walsh : Ben, oui en plus que ces dissidents, là, y profitent, y profitent du système de santé et d'éducation gratuit. Alors, ils ne travaillent même pas à Cuba, alors que leurs voisins triment dur du matin au soir pour gagner quelques petits pesos, alors que ces dissidents-là, ils ont les bras croisés. Ils ont tout ce qui leur faut des Américains. Alors, c'est une injustice, mon cher ami.

Bouchard : Le salaire d'un médecin à Cuba, est-ce que c'est 20 \$ par mois? Est-ce que vous me confirmez ça? 20 \$ par mois pour un médecin à Cuba.

Walsh : Oui.

Bouchard : Et c'est la preuve que le système fonctionne.

Walsh : Oui, mais savez-vous comment? Oui, mais regardez, vous me sortez des chiffres. Savez-vous combien ça leur coût pour vivre? Ça leur coûte une piasse et demi d'électricité par mois.

- Bouchard : Alors, ils coupent le courant. Aye, savez-vous que le courant est coupé actuellement? Parce que c'est l'été, pis ils font des ...
- Walsh : Pourquoi vous m'appellez, vous, là, là? Vous voulez me parler de la fête cubaine?
- Bouchard : Je vous appelle parce que je trouve -
- Walsh : ... pour dénigrer le système cubain. Vous m'appellez pour dénigrer le système cubain.
- Bouchard : Mais, mettez-en que je vous appelle pour ça. Pis, j'ai l'droit. Parce que j'suis pas à Cuba. Si j'étais à Cuba, je pourrais pas vous appeler parce que c'est vous qui contrôleriez toute l'information. Mais vu que j'suis au Québec, j'trouve ça malade d'aller faire une journée cubaine au Carré d'Youville.
- Walsh : Non, non.
- Bouchard : Je m'exprime, monsieur. J'ai le droit d'être pas d'accord avec vous.
- Walsh : Vous êtes ignorant de la situation cubaine. Vous êtes très ignorant de la situation cubaine. Prenez donc le temps d'aller lire comme il faut dans l'Internet.
- Bouchard : Mais c'est ça que j'ai fait. Ça fait des années que je fais ça.
- Walsh : ... les ragots, les ragots des dissidents, là, qui sont même pas, c'est des gens qui travaillent pour de l'argent.
- Bouchard : Faut croire, faut croire la version officielle.
- Walsh : Enlevez l'argent de ces dissidents, là, là, ils font plus rien. Ils ont même pas de programme. C'est quoi leur programme?
- Bouchard : Mais le gars en prison, aye, le gars qui est emprisonné depuis 18 ans à Cuba, il est manipulé par les Américains, il est payé par les Américains? Il est niais en maudit.
- Walsh : Qui dit que ce gars-là est emprisonné depuis 18 ans en prison?
- Bouchard : Y en a plein.
- Walsh : Ah, ah, ah.
- Bouchard : Aye, tapez « cuba.net.org ». Voulez-vous que je vous donne les adresses?
- Walsh : Y a des sites, y a des sites qui appartiennent aux terroristes de Miami. C'est financé par les terroristes de Miami. Regardez un p'tit peu qu'est-ce qui se passe, mon cher ami.
- Bouchard : O.K.
- Walsh : T'essaies de regarder la surface.



- Bouchard : Monsieur Walsh, Monsieur Walsh, la petite fille de 14 ans qui se prostitue à Cuba, elle est payée par les États-Unis aussi elle?
- Walsh : La petite fille de 14 ans qui se prostitue à Cuba. Y en a dans tous les pays de la prostitution, pis à Cuba c'est la place qui en a le moins, mon cher ami.
- Bouchard : Pour cinq piasses?
- Walsh : Hein?
- Bouchard : Pour cinq piasses la fille qui vend son corps, pour cinq piasses à Cuba?
- Walsh : C'est tu avec qui t'a été?
- Bouchard : [Il rit] Vous êtes tellement croche, ti chien. Vous êtes tellement chien quand vous êtes rendu dans les cordes. Ça c'est un coup en bas de la ceinture. Un reportage, un reportage.
- Walsh : Ça c'est un bon tuyau ou quoi là?
- Bouchard : M'a vous l'dire. Vous pouvez porter les accusations que vous voulez. C'est chien. Ça fait justement démontrer comment vous avez plus d'arguments. [Walsh rit] Vous êtes totalement à terre au plancher.
- Walsh : Ben, non.
- Bouchard : Il y a eu des reportages. Vous avez jamais vu.
- Walsh : Invite-nous sur l'émission. Laisse-nous parler. Laisse-nous parler à notre tour, là. Vous allez voir qu'y va en avoir des arguments.
- Bouchard : Eh, eh. Monsieur Walsh, Monsieur Walsh. Vous pouvez m'accuser de n'importe quoi, je m'en fous totalement, je suis à l'aise.
- Walsh : Non, c'est toi, là, c'est toi qui m'accuse ...
- Bouchard : Vous avez jamais regardé des reportages à la télé. Vous avez jamais regardé dans toute votre vie – jamais été à Cuba de ma vie en passant – vous avez jamais vu les reportages.
- Walsh : Ah, ben moi, j'ai été, ça fait 14 fois, mon cher ami, à Cuba. Ça fait 14 fois.
- Bouchard : Allez-y donc. Ben, pourquoi vous restez pas là?
- Walsh : J'ai été, dans les maisons, dans les villes, dans les institutions, partout.
- Bouchard : Pourquoi vous restez pas là?
- Walsh : Ben, toi t'as jamais mis les pieds à Cuba, là, 'garde, y faudrait peut-être que tu commences par mettre les pieds.
- Bouchard : Pourquoi vous restez pas là?
- Walsh : ... aux ragots de, de, des anti-Castro.

- Bouchard : Qu'est c'est que vous faites au Québec? Moi, qu'est c'est que vous faites au Québec vous, Monsieur Walsh?
- Walsh : Ben, non, j'te dis c'est pas rien qu'au Québec. Ça fait 14 ans que j'y vais.
- Bouchard : Non, non, je vous repose la question. Qu'est c'est que vous faites au Québec, dans un univers capitaliste? Vous faites quoi ici, vous?
- Walsh : Je travaille pour la justice, mon cher ami.
- Bouchard : Ben non, je repose ma question. Vous faites quoi au Québec?
- Walsh : Ben, je fais comme toi. Je mange, je vis, pis, euh, j'élève ma famille.
- Bouchard : Non, non, votre job.
- Walsh : Tu parles d'une question que tu me poses là.
- Bouchard : Votre job, c'est quoi?
- Walsh : Pardon?
- Bouchard : Votre job, c'est quoi?
- Walsh : Moi, j'ai travaillé 35 ans au gouvernement.
- Bouchard : Vous avez travaillé dans un gouvernement capitaliste, vous êtes un traître, mais vous êtes un traître à la notion communiste. Pourquoi vous êtes pas parti en Albanie? Partez en Albanie, ou en Corée du Nord, ou à Cuba. Si vous êtes vraiment fier de vos principes communistes, allez là-bas. Qu'est c'est que vous faites ici?
- Walsh : J'y vais, j'y vais, aussi.
- Bouchard : Allez-y, pis restez là. Revenez plus ici.
- Walsh : J'essaie de rapporter, j'essaie de rapporter la réalité, pas dire n'importe quoi comme toi tu fais là, là, hein?
- Bouchard : Non, moi, j'suis.
- Walsh : J'essaie de rapporter la réalité cubaine et non des sites Internet comme tu me dis de cuba.net. C'est des anti-Castro de Miami, des, des, des.
- Bouchard : Des marionnettes.
- Walsh : Ben, des marionnettes, écoute.
- Bouchard : Tous ceux.
- Walsh : Ceux qui sont à Miami savent. Ils ont jamais mis les pieds là. Ça fait deux générations qu'ils sont là. C'est le contrôle de la drogue. Écoute, il y a le trafic de drogue à Miami.
- Bouchard : Argh!

- Walsh : C'est eux autres qui la contrôlent. Mais, va voir d'autres sites Internet que cuba.net, par exemple. Essaie de voir les deux côtés de la médaille. T'essaies de nous reprocher ça, là. Toi aussi va voir les deux côtés de la médaille, pis que nous on les regarde les deux côtés.
- Bouchard : Ben, là, on devrait vivre comme à Cuba, hein?
- Walsh : Ben, à certains, à certains niveaux, absolument. Au niveau santé, éducation, au niveau de taxes pis d'impôts que eux ne paient pas, au niveau du droit à l'alimentation, oui, certain. Pis, ben des pays du monde qui devraient vivre comme Cuba, parce que Cuba c'est un modèle, c'est un modèle. C'est un modèle de justice et de fierté.
- Bouchard : Oui, oui.
- Walsh : Pis dans le moment, y a pas juste Cuba. Il y a le Venezuela qui s'en vient. Il y a beaucoup de pays.
- Bouchard : Si on était à Cuba, j'serais en prison, moi hein, hein Monsieur Walsh?
- Walsh : Pas du tout, pas du tout. Les gens qui crient comme toi là.
- Bouchard : Ben, avec ce que je dis à la radio, ferait longtemps que vous m'auriez emprisonné, Monsieur Walsh. Ben, voyons donc!
- Walsh : Les gens qui crient comme toi, là-bas y rien de ça.
- Bouchard : Y en a pas, y en a pas!
- Walsh : Y rien de ça, j'te l'dis.
- Bouchard : Trouvez, O.K., trouvez-moi.
- Walsh : Font rire d'eux autres ces gens-là. C'est juste à l'extérieur qu'on fait à croire que.
- Bouchard : Aye, trouvez-moi une station de radio indépendante à Cuba. J'va aller l'écouter, là. Trouvez-moi une station de radio indépendante à Cuba. J'va aller l'écouter à matin. Je m'en va pitonner ça, là. Trouvez-moi en une station de radio indépendante où on peut discuter.
- Walsh : Oui, oui, oui, il y en a des stations de radio, il n'y en a pas rien qu'une. Il y en a en masse des stations de radio.
- Bouchard : Indépendantes.
- Walsh : J'ai pas fait d'enquête, là, euh.
- Bouchard : Vous y êtes allé 14 fois. Nommez-moi en une, là.
- Walsh : Ceux qui se prétendent indépendants, là-bas, là, hein?
- Bouchard : C'est manipuler le pays par les terroristes de Miami reliés à la drogue. Tous ceux qui pensent pas comme vous sont payés par les Américains.

- Walsh : Ah, bravo, bravo.
- Bouchard : Maudit beau raisonnement. Vous avez vraiment travaillé au gouvernement, vous? [Walsh rit] Tabarouette! On vous a vraiment payé pendant des années?
- Walsh : Sais-tu que, je t'écoute parler, là. Tu me fais penser à un autre poste de radio en tabernouche, hein? Tu me fais penser à un autre poste de radio, là, ça s'peut pas. Robert Gillet, comment ça se fait qu'il est plus là? Il était un peu plus, il avait un peu plus d'allure que toi. Vraiment, il avait un peu plus de logique, là, qui est très, très dommage, hein? C'est très dommage parce que là, ça commence à. Sais-tu comme ça que vous allez, vous pensez avoir des cotes d'écoute?
- Bouchard : Avez-vous d'autres attaques personnelles à faire, Monsieur Walsh?
- Walsh : Ben 'garde, là, ça a pas de bons sens, là. Fais attention station de radio, fais attention à ça.
- Bouchard : Allez-y. Je vous écoute.
- Walsh : Ça ressemble à une autre poubelle, ça, là. Ça commence à ressembler à ça. Essaie d'avoir des, des arguments, pis une logique, pis euh, de, de parler pour faire en sorte d'éduquer les gens à la fête aujourd'hui. On dit qu'y a une fête pour souligner.
- Bouchard : Ben, ça vous l'avez déjà dit.
- Walsh : L'anniversaire. ... Tu parles pas de ça, là.
- Bouchard : Ça, vous l'avez dit. Avez-vous.
- Walsh : Tu parles de ragots, de, de dissidents, pis de gens en prison, là.
- Bouchard : Avez-vous d'autres attaques personnelles à faire, Monsieur Walsh?
- Walsh : Non, mais c'est de quoi que tu veux parler? Tu veux parler de la fête cubaine, ou ben tu veux tout simplement là?
- Bouchard : C'est vous qui décidez de ce qu'on parle à la radio, ou c'est moi? Ou c'est l'ensemble? C'est, c'est moi l'intervieweur ou c'est vous qui décidez des questions que je dois vous poser? Comment ça marche dans votre beau pays, Cuba? Dans votre tête de communiste, ça marche comme ça? C'est vous qui décidez des sujets à aborder? Marche pas de même ici, monsieur. Moi, je vous pose des questions. Vous, vous me faites des attaques personnelles, pis après ça, ben c'est comme ça que ça marche.
- Walsh : Non, moi je fais pas d'attaques personnelles.
- Bouchard : Pis, vous avez l'air fou. *That's it*. Vous avez l'air fou, pis vous avez l'air chien sale.
- Walsh : Je fais pas d'attaques personnelles. Laissez-moi répondre. Laissez-moi répondre.

- Bouchard : Non, non, non.
- Walsh : Vous n'avez pas d'argument là.
- Bouchard : On a fait l'entrevue, c'est assez. Mais, euh.
- Walsh : Ouais, mais rappelez-moi plus. [Il raccroche]
- Bouchard : [En riant] Oh boy, ça va être rough! Tu sais comment y deviennent chien tout de suite aussitôt que tu les pousSES un peu dans leur retranchement. Ces gens-là sont pas habitués à la confrontation des idées. Il peut pas, lui il s'attendait à ce que je dise, vous avez une marche ce matin, c'est donc ben l'fun. Vous allez où, à quelle heure, pis vous passez où, pis c'est don ben l'fun. Tu le confrontes un peu avec l'opposition cubaine, le manque de liberté d'expression, la prostitution à Cuba. Sans être jamais allé, j'ai vu plusieurs reportages là-dessus. Je me suis fait conter un tas d'affaires. Des gens qui sont allés à Cuba, qui ont trouvé ça triste de se faire proposer des services sexuels par des filles de 13, 14 ans. As-tu vu ça été quoi sa réaction?
- Animateur 2 : Y en a partout.
- Bouchard : Oui, mais je vais la garder celle-là. Non, non, c'est bon ça.
- Animateur 2 : Hmn, hmn.
- Bouchard : Ah ouais, ah ouais, t'as donc l'air bien informé. As-tu remarqué sa réaction? Comment c'est, c'est. J'ai énormément de difficulté avec ça. On va aller au téléphone. Le 93,3, bonjour.
- Interlocuteur : Oui, euh, bonjour Monsieur.
- Bouchard : Oui, allô.
- Interlocuteur : J'ai pris votre conversation [???] un peu sur le [???], tout à l'heure, là.
- Bouchard : Ouais.
- Interlocuteur : J'ai sursauté quand vous avez posé la question à M. Walsh, euh, de savoir s'il y avait une station de radio indépendante à Cuba.
- Bouchard : Une station de radio à Cuba où on peut exprimer des opinions contraires à Fidel Castro.
- Interlocuteur : Est-ce que vous êtes en train de nous dire que le 93 est une station indépendante?
- Bouchard : Ben, oui. On peut dire n'importe quoi ici.
- Interlocuteur : Ah, oui, O.K., d'accord. Nommez-moi au Québec, je vous mets au défi de me nommer un animateur ou journaliste socialiste, dans une radio privée. Nommez-moi ça. Un seul, un seul.

- Bouchard : Aye, des gauchistes, à Radio-Canada y en a plein, y en a plein dans les salles de nouvelles.
- Interlocuteur : Non. Je parle de radio privée. Je parle de radio privée. Nommez-moi un seul journaliste animateur socialiste dans une radio privée au Québec. Je vous mets au défi d'en nommer un. Et, je va vous démontre la preuve. Y a aucune radio indépendante privée. Ça existe pas. Si elles étaient indépendantes, y engageraient aussi de temps en temps, pour équilibrer, des animateurs socialistes.
- Bouchard : Monsieur, monsieur. Vous avez pas compris là, le, le, M. Walsh, lui.
- Interlocuteur : [???] Vous m'avez dit, vous avez dit tout à l'heure qu'y a pas de radio indépendante à Cuba.
- Bouchard : Non.
- Interlocuteur : Alors, moi j'vous dis qu'y a pas de radio indépendante privée au Québec.
- Bouchard : Ouais, monsieur.
- Interlocuteur : Parce que ceux qui étaient indépendants, y pourraient engager des animateurs socialistes, ce qu'y peuvent pas faire parce que ça va contrairement aux idées du patron qui signe le chèque de paye, mon cher monsieur. C'est tout simplement ça.
- Bouchard : Ça se pourrait-tu qu'un animateur socialiste ça poigne pas parce que ça fait longtemps que les gens ici sont assez brillants pour se rendre compte que c'est un système de cul qui marche pas, pis qui mène à la faillite? Donc, un animateur socialiste, tu pourrais en embaucher un. Y a aucune loi, y serait. Jamais que ce gars-là serait mis en prison comme à Cuba. Mais, si vous mettez un animateur socialiste en ondes, là, y va se péter la gueule, parce que ce système-là y a plus personne qui y croit ici. *That's it*, ça n'a rien à voir avec la liberté d'expression. Y a rien qui empêche un propriétaire de média.
- Interlocuteur : [???] Sur quoi vous basez-vous pour dire que personne qui croit à ce système-là, alors que 60 % de participation électorale? Vous pensez pas que 40 % peut-être qui sont écoeurés qui vont plus voter justement parce que le régime les représente pas, pis le système les représente pas?
- Bouchard : Si eux, si la majorité.
- Interlocuteur : [???] un peu [???] un peu.
- Bouchard : Si la majorité des gens était communiste au Québec, ou socialiste, fait longtemps qui aurait eu une révolution, ou ben donc les gens auraient sacré leur camp en Albanie, pis à Cuba. Et c'est ce que je vous recommande. Vous êtes pas heureux ici. Sacrez votre camp à Cuba.
- Interlocuteur : Ben, aye.
- Bouchard : *That's it, that's all.*
- Interlocuteur : C'est une logique d'école primaire.

- Bouchard : C'est pas une logique d'école primaire.
- Interlocuteur : [???
- Bouchard : Non, non, ben présentez-vous, parti communiste. Écoutez-moi ben.
- Interlocuteur : Je peux vivre, je peux vivre avec des valeurs socialistes dans un système capitaliste. La preuve des Chinois, la preuve des Chinois. On a le plus grand exemple de régime qui est en train de se capitaliser au niveau économique, mais qui se socialise au niveau politique, qui reste socialisant.
- Bouchard : O.K., maintenant en terminant.
- Interlocuteur : Alors, les Chinois sont très bien dans ce système-là. Ils vivent avec leurs valeurs socialistes dans un régime qui est plus en plus économique, là, à, à, à, tendance capitaliste, c'est tout.
- Bouchard : O.K. Voulez-vous m'écouter trente secondes? À Cuba, là, si vous voulez décorer un parti capitaliste, on va vous rouer de coups et vous emprisonner à vie. Si vous là, je vous écoute, vous avez un discours socialiste, qu'est-ce que vous attendez pour vous présenter? Formez-vous un parti politique. Présentez-vous.
- Interlocuteur : [???
- Bouchard : C'est légal et vous allez avoir, vous allez avoir deux votes. Vous allez avoir deux votes, vous pis votre ami si vous en avez un.
- Interlocuteur : Mais, monsieur, je vous ai pas appelé d'abord pour défendre le régime socialiste cubain. Je vous ai appelé parce que vous avez dit tout à l'heure en ondes que, y a pas de radio indépendante à Cuba. Ben y en a pas plus au Québec des radios indépendantes privées. Vous êtes tous soumis aux dictas de votre patron qui signe votre chèque de paye.
- Bouchard : Monsieur.
- Interlocuteur : Si vous donnez des discours socialistes en ondes, vous allez vous faire clairer.
- Bouchard : Monsieur, aye, monsieur.
- Interlocuteur : Malheureux, c'est comme ça au Québec, partout, mon cher monsieur.
- Bouchard : Monsieur, monsieur, vous êtes.
- Interlocuteur : Ne vous en déplaie, c'est comme ça.
- Bouchard : Monsieur, calmez-vous un peu.
- Interlocuteur : La preuve, si vous seriez indépendants, vous engageriez des animateurs socialistes pour équilibrer. Pourquoi vous en engagez pas [???] animateurs socialistes?
- Bouchard : Avalez 30 secondes, avalez 30 secondes.

- Interlocuteur : Parce que votre patron vous le permettra pas.
- Bouchard : Respirez, respirez par le nez 30 secondes. Monsieur, vous êtes en ondes depuis combien de temps au 93, là?
- Interlocuteur : Là j'suis arrivé tantôt, [???] j'suis en vacances, ça fait dix minutes là.
- Bouchard : Non, non, mais vous parlez. Y va falloir qu'on se quitte, là. Ça fait à peu près cinq minutes que je vous laisse du temps d'antenne au 93. Y a pas encore un boss qui m'a appelé pour me sacrer à la porte. Y a personne qui m'a sanctionné, la police est pas en bas. Essayez de faire ça à Cuba, d'avoir cinq minutes de temps d'antenne pour prôner que George Bush c'est un bon gars. Depuis cinq minutes vous nous dites que ba-da-di-ta-ta-ta, les socialistes. Je vous ai laissé parler. C'est ça la beauté du Québec, c'est ça la beauté du Canada. Essayez de faire ça à Cuba. Je vous mets au défi en terminant de partir à matin, allez-vous en devant le siège du parti communiste et tenez exactement le même discours que vous avez fait avec moi à propos des radios indépendantes à Cuba. On va vous rouer de coups, on va vous battre à mort, monsieur.
- Interlocuteur : [???]
- Bouchard : C'est ça la différence, c'est ça la différence.
- Interlocuteur : [???] Il y a 45 000 personnes au Sommet des Amériques qui sont allées dans les rues pour faire valoir une opinion différente.
- Bouchard : Ouais, pis on les a laissé faire.
- Interlocuteur : Il y a eu 50 000 bombes lacrymogènes lancées sur la capitale [???].
- Bouchard : Attend un peu. Vous parlez des casseux de vitres, aye, vous parlez des manifestants ou des casseux de vitres? Il y a une distinction là-dedans. Les manifestants à Québec durant le Sommet des Amériques y ont pu s'exprimer *anytime*. Je les ai vus passer, je les ai vus crier, je les ai vus avec leurs pancartes. Les casseux de vitres, on les a arrêtés, pis on va continuer à les arrêter.
- Interlocuteur : Oui, mais les caméramans, les caméramans. On leur a saisi leur pellicule. Vous pensez qu'on vit en démocratie? La démocratie, oubliez pas, c'est le pire des systèmes.
- Bouchard : Ben, allez-y à Cuba. Allez-y à Cuba.
- Interlocuteur : Ben les caméramans, [???].
- Bouchard : Aye, je vous laisse 700 piasses là, à matin. Un billet d'avion pour Cuba. Partez!
- Interlocuteur : [???] se sont fait saisir leur pellicule au Sommet des Amériques. Qu'est-ce que vous pensez de cette démocratie-là, vous, hein?
- Bouchard : Non, non, non.



Interlocuteur : Qu'est-ce que vous pensez de ça? Des journalistes dans un supposé pays libre qui se font saisir leur pellicule [???].

Bouchard : Non, vous avez raison. Vous avez raison. C'est pire que Cuba ici.

Interlocuteur : [???] du *New York Times* par un journaliste italien [???] se faire saisir sa pellicule. Il y en a qui sont [???] en prison, plusieurs des journalistes [???] pendant six heures [???].

Bouchard : Argh, 5 h 39. Vous êtes au 93,3. Mais vous avez parlé. Je vous flush parce que j'suis écœuré là, mais vous avez parlé pendant dix minutes.

Interlocuteur : Vous avez pas d'arguments, vous avez pas d'arguments. C'est pour ça que vous flush le monde. Vous avez des arguments primaires, d'école primaire, de secondaire 5, pis euh.

Bouchard : Vous auriez même pas été capable de dire trois mots à Cuba de ce que vous venez de dire, monsieur. On vous aurait battu et emprisonné avant. Alors qu'ici, voyez-vous là? Vous vous êtes exprimé – là ça devient plate, faut que j'arrête ça, on tourne en rond – pendant dix minutes. C'est juste ça la beauté du système. Tous les opposants qui respectent la loi peuvent s'exprimer.

[L'interlocuteur raccroche]

Bouchard : Regarde, il a raccroché. De toute beauté. Pour un gars qui se plaint qu'on a pas d'arguments pis toute. Aye, y a encore des socialistes ici, des communistes. J'en reviens pas.

Animateur 2 : Ben, ils ont le droit.

Bouchard : Oui, mais me semble, me semble que, avec tout ce qui s'est passé en URSS, dans les pays de l'Est, me semble que les gens ont compris que ça marchait pas ce système-là. Mais, si y a des boqués encore accrochés à ça, moi j'ai rien contre ça effectivement. Qu'ils se présentent, qu'ils forment le parti communiste de Québec, qu'ils manifestent. C'est ça la beauté de notre système, c'est qu'aujourd'hui, malgré tout, malgré que j'suis pas d'accord avec eux, ils vont aller marcher dans les rues de Québec. *All the way, go!*

Animateur 2 : Cuba Libre.

Bouchard : Ouais, mais as-tu remarqué l'agressivité de ces gens-là quand t'es pas d'accord avec eux? Imagine, si les deux monsieurs à qui je viens de parler, étaient à la tête du pays et du Québec. Moi, on m'aurait certainement – as-tu vu comment il était chien? – on m'aurait fausement accusé de quelque chose, on m'aurait sacré en prison, Bernard aussi, tes nouvelles, tout le monde. On serait tous en prison et c'est eux qui dirigeraient le pays. Ça serait de toute beauté.

---

## ANNEXE B

### Décision du CCNR 04/05-1852 CJMF-FM concernant une entrevue dans le cadre de *Bouchard en parle*

---

#### La plainte

La plainte suivante du 26 juillet 2005 a été envoyée au CRTC and acheminée au CCNR :

Cette plainte vise le 93,3 à Québec. L'animateur est Sylvain Bouchard lors d'une entrevue en direct ce 26 juillet 2005 à 7h30 am avec un certain M. Walsh, responsable de la marche pour la fête cubaine à Québec.

L'entrevue se corse au moment où l'animateur traite son hôte de « Castriste » car il organise une fête cubaine dans les rues de Québec au moment où plein de Cubains se font torturer à Cuba.

M. Walsh essaie de défendre son point mais se rend bien compte qu'il s'est fait tendre un piège car l'animateur, M. Bouchard, ne l'a pas contacté en direct pour parler de la fête Cubaine comme prévu, mais bien pour le confronter au système castriste.

M. Walsh met donc fin à l'appel et aussitôt qu'il a raccroché, l'animateur Sylvain Bouchard le traite en onde de « chien sale ».

Tout le monde a une opinion et ce n'est pas parce qu'elle est différente d'un animateur radio qu'on doit se faire traiter de chien sale en onde.

Veuillez recevoir ma plainte afin que cette station agisse en conséquence.

Je fais ici remarquer au CRTC que le 93,3 commence vraiment à suivre les mêmes traces que CHOI 98,1 envers qui les gens de Québec ont travaillé fort pour y mettre un terme . Il serait bon que le CRTC fasse la prévention de ce genre de radio en rappelant le 93,3 à l'ordre dès maintenant.

#### La réponse du radiodiffuseur

CJMF-FM a répondu au plaignant le 4 août :

Nous avons bien reçu votre plainte le 28 juillet 2005 au 933, par l'entremise du CCNR. Nous vous remercions d'avoir pris le temps de signaler vos préoccupations, car il nous importe d'offrir un service de qualité dans le respect de nos auditeurs et des normes applicables au sein de notre industrie.

Nous avons retracé et examiné l'extrait pertinent de l'émission qui fait l'objet de votre plainte, diffusé vers 7h30.

Après avoir reçu un communiqué de presse portant sur une marche pour souligner la fête nationale cubaine, appuyer la République cubaine et manifester devant le consulat américain à Québec, et après que Michael Walsh, vice-président de l'Association québécoise des amis

de Cuba ait été contacté pour une entrevue téléphonique en direct, l'animateur a appelé M. Walsh. Un long échange a suivi entre l'animateur et M. Walsh sur les raisons d'appuyer la République cubaine et souligner les mérites ou lacunes du régime politique dans ce pays, M. Walsh étant libre à tout moment de mettre fin à l'entretien téléphonique. Lorsque l'animateur a abordé le sujet de la prostitution juvénile à Cuba, M. Walsh a laissé entendre que l'animateur était au courant de ce problème pour avoir utilisé lui-même les services de prostituées juvéniles à Cuba. L'animateur y a vu une attaque personnelle. L'animateur a alors qualifié cette insinuation, mais non pas son interlocuteur lui-même, en utilisant les expressions populaires « c'est tellement chien » et « vous avez l'air chien sale ». Nous regrettons ce dérapage et nous nous en excusons. L'entretien téléphonique s'est poursuivi sur plusieurs minutes par la suite de manière plus mesurée et sans insulte jusqu'à ce que M. Walsh mette fin à l'entretien.

Nous regrettons que le contenu de l'émission en cause ou sa présentation en ondes vous ait heurté et nous nous en excusons sincèrement, mais après examen détaillé de la question, et compte tenu des commentaires qui précèdent, nous croyons que nous avons respecté les normes applicables dans les circonstances. Recevez par ailleurs l'assurance que nous avons porté votre plainte à l'attention de Sylvain Bouchard afin qu'il puisse tenir compte de vos préoccupations à l'avenir.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de notre meilleure considération.

## **Correspondance additionnelle**

Le plaignant a remis sa Demande de décision le 5 août accompagnée de la note suivante :

Voici la réponse du radiodiffuseur à mon attention :

Nous regrettons que le contenu de l'émission en cause ou sa présentation en ondes vous ait heurté et nous nous en excusons sincèrement, mais après examen détaillé de la question, et compte tenu des commentaires qui précèdent, nous croyons que nous avons respecté les normes applicables dans les circonstances. Recevez par ailleurs l'assurance que nous avons porté votre plainte à l'attention de Sylvain Bouchard afin qu'il puisse tenir compte de vos préoccupations à l'avenir.

[Le] D-G du 93,3 semble insinuer que M. Walsh, invité à l'émission, ait manqué de respect à l'endroit de l'animateur, M. Sylvain Bouchard. Jamais M. Walsh n'a manqué une seule once de respect envers l'animateur, et ce, à aucun moment. La réponse du D-G de cette station est malsaine et donne à son animateur par la même occasion le droit de manquer de respect et invite à l'invectivation de ceux qui pensent autrement que lui. Malgré le fait que je ne sois moi-même pas d'accord avec la façon de penser de M. Walsh, je tombe en bas de ma chaise qu'un animateur traite quelqu'un d'identifiable à la radio de « chien sale » et qu'il le fasse en toute impunité et en toute protection de la part de son patron.

Je demande au CCNR de faire l'écoute de la bande sonore et de rendre une décision ou une opinion dans ce dossier afin que contrairement aux dires du D-G du 93,3, que cette façon de parler et de s'entretenir en onde ne soit pas « normal et ordinaire » mais bien incorrect et irrespectueuse.